



COMPTE RENDU REUNION ANNUELLE D'ANTENNE TERRITORIALE DU 30 SUR LE TERRAIN DE LA GRANDE MOTTE SAMEDI 5/05/18

Cette réunion s'est tenue avec les départements 34, (8 pers.) et 12, (4 pers.).

Merci aux 12 CU du Gard présents : Michelle BERREHOUC, Louis DUMAS, Gérard LOURS, Marie Claire DURAND, DT Chamborigaud, Bernard DURAND, Claude DUMAS, Pierre DUMAS, Jean Claude BLANC, Paulette VIGNAL, Pierre VIGNAL (qui n'ont pu rester), Henri SENOUILLET, Evelyne SENOUILLET CT 30.

Merci aussi à tous ceux qui ont eu la gentillesse de me prévenir qu'ils n'étaient pas disponibles pour diverses raisons, environ une 15e de personnes et certaines ont donné leur avis sur les questions posées par le siège.

Merci à Chantal COSME DT Camprieu, Alain COSME Vice-Président.

Merci à Anne LEONARDI CT 34 et 12 d'avoir accepté de faire une réunion commune.

Merci à Bernard DURAND, secrétaire de séance, la réunion commence à 10h après un pot d'accueil fort apprécié !

Correspondante territoriale du 30, élue depuis juin 2017, je suis plutôt contente de voir le retour, même modeste, à mes messages, mails ou courriers et mes propositions de sorties.

Activités de l'antenne depuis cette élection :

Tâches qui m'incombent :

- Compte rendu et propositions après séjour sur le terrain de Croix lors de mes vacances de 2017
- Présence à l'AG de La Tranche sur mer.

Proposition de weekend pour faire connaissance :

- Avec Marie Claire Durand, nous avons essayé de mettre en place un week-end à Chamborigaud au mois d'octobre 2017, hélas, nous n'avons pas eu assez de personnes intéressées et hélas les dernières inscriptions sont arrivées trop tard pour maintenir ce weekend.
- Dès janvier 2018, j'ai pris contact avec les adhérents CU du 30 en présentant mes vœux et en proposant des sorties/activités :
 - o Initiation Marche Nordique le 7/04, une 20^e de personnes ont répondu et nous étions 12. Ce fut un moment très agréable ponctué par un pique-nique. Nous réitérerons !

Promotion du GCU :

- Dès réception des documents de communication en mars, j'ai pris contact avec différents organismes :
 - o MAIF, ESPE, GRETA Nîmes, Bagnols, Alès, Lycées...
 - o Prises de contact avec des organisateurs de salons, forums associatifs dans différentes communes,
...
- Prévisions de sorties, weekend :
 - o La proposition, sortie des capitelles de Blauzac ne se fera pas car veille de la fête des mères et peu ou pas d'intéressé.
 - o Puis en prévision, Chamborigaud le weekend du 6/7 octobre 2018, Marie Claire DURAND, déléguée du terrain nous le gardera ouvert pour la circonstance et pour ceux qui le veulent il y aura possibilité de dormir à l'hôtel.

Pour promouvoir le GCU, nous évoquons différentes pistes : Julien DUCHEMIN DT de Vendres, Vias 34, évoque la page Facebook officielle du GCU qui permet un contact entre CU mais aussi permet la promotion aux amis des amis. Alain COSME nous indique qu'un petit livre des planches BD de la revue va bientôt être réalisé

Point sur les effectifs :

- Au 3/02/17 : 38961 adhérents dont 17447 A1, 10763 A2, 8699 Enf, 2009 PE, 43 Handicapés. (+539)
- Au 1/02/18 : 39122 adhérents dont 17552 A1, 10749 A2, 8704 Enf, 2075 PE, 42 Handicapés. (+161)
- Sur notre département : A1 155, A2 92, Enf. 58, Petits Enfants 20 soit 325 adhérents.

- Bernard DURAND indique que ce sont les nuitées qui sont importantes, Alain COSME précise que pour 2017 il y a eu 660 000 nuitées pour nos 94 terrains. Il indique que le système de garage mort a fonctionné mais pas autant que ce qui était espéré. Le système a été quelque peu modifié mais cela reste très intéressant car le coût est de 1,25€ par nuit et quand les CU sont sur leur installation c'est le tarif basse saison. De ce fait certains terrains vont être ouverts un peu plus tôt et fermeront un peu plus tard pour inciter les CU à y séjourner un peu plus.

Compte-Rendu financier :

- Bilan 2017, pas de bilan car pas de dépenses
- Projet 2018/2019 : promotion, réunions... le budget prévisionnel envoyé au siège a été accepté. Les dépenses principales sont les envois de courriers : papier, enveloppes, timbres, cartouche encre. Pour une communication rapide et peu onéreuse, il serait judicieux que j'aie le plus de mails valides possibles cela permettrait une transmission d'informations rapide et des retours tout aussi rapides.

Infos nationales :

- AGE 6/06 au siège pour changement dans les statuts, texte dans la revue printemps 2018.
- AGO Lacanau du 18 au 23 août, élection d'1/3 du CA et élection d'un membre CT pour siéger au CA. Je serai présente à Lacanau.
- Des pouvoirs pour ces 2 AG sont à votre disposition.
- Autres infos : Assemblée des retraités du 1^{er} au 22 juin à Neuvic.
- Un plus pour le GCU, obtention d'un numéro d'agrément Jeunesse et sport grâce au partenariat avec l'UFOLEP et l'USEP car pour avoir cet agrément il faut être affilié à une Fédération sportive reconnue.
- Des groupes « laïques »
- Quelques changements pour le nettoyage : des éponges de couleurs et balais pour chaque zone : vert éviers, bleu WC, rose douche-lavabo. Maintenant nous aurons des dosettes pour les pulvérisateurs mais il faudra d'abord finir le stock d'Adilon et de Demykosan.
- Pour l'accès sur les terrains, pour récupérer les clés, il y aura un boîtier à code près de l'accueil et les codes seront sur le site GCU.

Thèmes débattus : sur les 24 CU présents, 10 sont des DO

- **Le délégué officiel : ses modalités sont-elles à redéfinir ?**

Tout d'abord, tous les participants des 3 départements souhaitent évoquer la définition du DO, son rôle, ses devoirs, son engagement sur les terrains.

Le DO fait partie du conseil de camp, il doit épauler le responsable, il est garant de l'application du règlement et si nécessaire, il doit rappeler le mode de fonctionnement du GCU pendant les assemblées de campeurs. Il se doit d'intervenir lors des conflits, rôle de médiation et gestion des conflits.

Alain COSME rappelle qu'en basse saison, les DO doivent participer au service de jour, Bernard DURAND rajoute, qu'en haute saison, il peut aussi participer à l'accueil.

Henri GRAU et Bernard DURAND signalent qu'ils ne reçoivent plus les circulaires des DO et par conséquent, comment peuvent-ils renseigner correctement les CU avec des informations à jour.

L'ensemble des CU présents pensent qu'un DO qui n'est plus en fonction (DT, CT...) n'a pas lieu de garder son statut de DO.

Anne LEONARDI (CT 34) et Evelyne SENOUILLET (CT 30) rappellent que les DO se doivent d'aider à l'évacuation des terrains en zone à risques (feux de forêt, submersion lente, inondation...) idem pour les exercices d'évacuation.

Marie Claire DURAND (DT terrain Chamborigaud) signale que cela fait beaucoup de devoirs pour les DO !

L'assemblée présente s'interroge : Ne faudrait-il pas limiter les devoirs des DO ? Ceux-ci étant déjà très occupés par leur travail de CT ou DT durant l'année.

- **Le Responsable au sein du Conseil des campeurs : le terme est-il bien adapté à sa fonction ?**

La lecture de la note sur le Responsable est faite.

Les CU présents sont d'accord pour dire que le terme de Responsable fait peur aux campeurs lors des assemblées de campeurs.

On a beau expliquer qu'il n'est pas seul, que c'est une équipe qui décide et gère ensemble les petits aléas.

En cas de gros problèmes, c'est le siège qui gère et est responsable.

Néanmoins ce terme de Responsable effraie.

Il est évoqué que les DO doivent épauler l'équipe responsable de la semaine, que la gestion et la responsabilité de la semaine est collective.

Bernard DURAND rappelle que bien souvent, lors des assemblées de campeurs, on fait les choses à l'envers, on demande le trésorier et son adjoint, les responsable adjoint et au moment d'élire le responsable, eh bien il n'y a personne ! Il est important de rappeler que l'assemblée des campeurs élit une équipe et c'est le conseil des campeurs nouvellement élu qui se réunit et détermine le poste de chacun. Il est nécessaire de revenir au règlement et à son application.

Il est proposé de changer l'appellation, différents termes sont proposés :

- Délégué de la semaine
- Délégué du conseil de camp
- Gérant de la semaine
- Référent à la semaine
- Responsable à la semaine

Evelyne SENOUILLET (CT 30) fait part des avis qu'elle a eu par mail ou tel qui serait plutôt pour « référent de la semaine » (5 avis).

Le vote est soumis aux 22 présents (12-30-34)

Résultats :

- Délégué de la semaine : 7
- Délégué du conseil de camp : 7
- Gérant de la semaine : 0
- Référent à la semaine : 0
- Responsable à la semaine : 4
- Abstention : 3

Les fonctions de « responsable » pourraient être redéfinies et pour bien les visualiser, on pourrait utiliser des affiches façon BD de la revue.

Ces affiches BD pourraient être affichées à la vue de tout le monde, adultes et enfants afin de « dédramatiser » ce rôle.

Pas de Questions diverses

Nous déclarons la réunion d'antennes territoriales (12-30-34) close à 12h30.

Nous passons à l'apéro apporté par Anne et Evelyne et offert par le GCU.

Puis pique-nique tiré du sac.